

France-Lyon: Repair and maintenance services of video equipment

OJ S 139/2021 21/07/2021

Contract notice

Services

Legal Basis:

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: DIR Centre Est

Postal address: Direction interdépartementale des routes Centre-Est — 228 rue Garibaldi

Town: Lyon Cedex 03

NUTS code: FRK Auvergne-Rhône-Alpes

Postal code: 69446

Country: France

Contact person: François Perrot

E-mail: Cgr.Srex-Lyon.Dirce@developpement-durable.gouv.fr**Internet address(es):**Main address: <http://www.dir.centre-est.developpement-durable.gouv.fr/>Address of the buyer profile: <https://www.marches-publics.gouv.fr>**I.3. Communication**

The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

I.4. Type of the contracting authority

Ministry or any other national or federal authority, including their regional or local subdivisions

I.5. Main activity

General public services

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement**II.1.1. Title**

Rénovation des caméras du tunnel du Rond-Point — RN88 — district de Saint-Étienne

Reference number: dirce-xly-dse-21-renov-camera

II.1.2. Main CPV code

50343000 Repair and maintenance services of video equipment

II.1.3. Type of contract

Services

II.1.4. Short description

Dans le cadre de ses missions de gestion du trafic routier, le district de Saint-Étienne possède des équipements dynamiques connectés tels que des dispositifs de recueil de données de trafic (boucles et panneaux à messages variables), associés à un parc de caméras de vidéosurveillance fixes et mobiles. Il est nécessaire de moderniser les outils de vidéo-protection existants de part et d'autre et sous le tunnel du Rond-Point, situé sur la commune de Saint-Étienne, route Nationale 88.

Le marché comportera une tranche ferme et une tranche optionnelle:

— tranche ferme: remplacement des caméras en tunnel, installation de caméras haute-fréquence et installation d'une armoire dédiée aux caméras extérieures dans le tube sens Lyon - Firminy;

— tranche optionnelle n° 1: remplacement des caméras en tunnel dans le tube sens Firminy — Lyon.

II.1.5. Estimated total value

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description

II.2.2. Additional CPV code(s)

50343000 Repair and maintenance services of video equipment

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FRK25 Loire

Main site or place of performance: Tunnel du Rond-Point — RN88 — Saint-Étienne (42).

II.2.4. Description of the procurement

Dans le cadre de ses missions de gestion du trafic routier, le district de Saint-Étienne possède des équipements dynamiques connectés tels que des dispositifs de recueil de données de trafic (boucles et panneaux à messages variables), associés à un parc de caméras de vidéosurveillance fixes et mobiles. Il est nécessaire de moderniser les outils de vidéo-protection existants de part et d'autre et sous le tunnel du rond-point, situé sur la commune de Saint-Étienne, Route Nationale 88.

Le marché comportera une tranche ferme et une tranche optionnelle:

— tranche ferme: remplacement des caméras en tunnel, installation de caméras haute-fréquence et installation d'une armoire dédiée aux caméras extérieures dans le tube sens Lyon - Firminy;

— tranche optionnelle n° 1: remplacement des caméras en tunnel dans le tube sens Firminy - Lyon.

II.2.5. Award criteria

Criteria below

Quality criterion - Name: Critère valeur technique / Weighting: 60

Quality criterion - Name: — sous-critère «Caractéristiques des matériels»: 25 % du critère «valeur technique» / Weighting: 25

Quality criterion - Name: — sous-critère «Adéquation entre organisation et moyens»: 50 % du critère «valeur technique» / Weighting: 50

Quality criterion - Name: — sous-critère «Organisation et moyens»: 25 % du critère «valeur technique» / Weighting: 25

Price - Weighting: 40

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 7

This contract is subject to renewal: no

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: yes

Description of options:

Le marché comporte une tranche ferme et une tranche optionnelle:

— tranche ferme: remplacement des caméras en tunnel, installation de caméras haute-fréquence et installation d'une armoire dédiée aux caméras extérieures dans le tube sens Lyon - Firminy;

— tranche optionnelle: remplacement des caméras en tunnel dans le tube sens Firminy - Lyon. Estimation tranche ferme: 175 000 EUR HT.

Estimation tranche optionnelle: 125 000 EUR HT.

Le délai de la période de préparation de la tranche ferme part de la date de la notification du marché. Le délai de la période de préparation de la tranche optionnelle part de la date de la notification de la décision d'affermissement. Le délai de la période de préparation pour chaque tranche est d'un mois et n'est pas inclus dans le délai d'exécution des prestations.

Le délai d'exécution des prestations de chacune des tranches est de six mois à compter de la date fixée dans l'ordre de service prescrivant de commencer l'exécution des prestations de la tranche considérée.

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: no

II.2.14. Additional information

Une visite de site est obligatoire, programmée en semaine 34 (cf article 6-2 du règlement de consultation).

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

- les documents et renseignements mentionnés aux articles R. 2143-3 et R. 2142-1 à 14 du code de la commande publique. À cet effet, le candidat utilisera les formulaires DC1 et DC2 «dernières versions à jour» téléchargeables sur le site <http://www.economie.gouv.fr> (DAJ /formulaires — marchés publics). En cas de groupement, le DC2 doit être produit par chaque membre du groupement;
- la forme juridique du candidat;
- en cas de groupement, sa nature et le nom du mandataire;
- les pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat y compris, en cas de groupement, le cas échéant, les habilitations nécessaires pour représenter les entreprises au stade de la passation du marché;

— en cas de sous-traitance le formulaire DC4 «dernière version à jour» téléchargeable sur le site <http://www.economie.gouv.fr> (DAJ/formulaires — marchés publics).

III.1.2. Economic and financial standing

List and brief description of selection criteria:

Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles.

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

La présentation d'une liste des principaux services fournis au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et la destination public ou privé. Les éléments de preuve relatifs à des services pertinents fournis il y a plus de trois ans seront pris en compte. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. Lorsqu'une spécification technique est définie par référence à une norme ou un label, le soumissionnaire prouve, par tout moyen approprié, que les solutions qu'il propose respectent de manière équivalente cette spécification. Lorsqu'une spécification technique est définie en termes de performances ou d'exigences fonctionnelles, le soumissionnaire prouve, par tout moyen approprié, que son offre est conforme à des normes ou documents équivalents qui eux même correspondent aux performances ou exigences fonctionnelles exigées. Pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières, le candidat, même s'il s'agit d'un groupement, peut demander que soient également prises en compte les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques quelle que soit la nature juridique des liens existant entre ces opérateurs et lui (notamment en cas de sous-traitance). En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités des opérateurs économiques pour l'exécution du marché, le candidat produit un engagement écrit de ceux-ci.

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Open procedure

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 13/09/2021 Local time: 12:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in months: 6 (from the date stated for receipt of tender)

IV.2.7. Conditions for opening of tenders

Date: 13/09/2021 Local time: 12:00

Information about authorised persons and opening procedure: L'ouverture des plis n'est pas publique.

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about electronic workflows

Electronic invoicing will be accepted

VI.3. Additional information

Une visite de site est obligatoire, programmée en semaine 34 (cf. article 6-2 du règlement de consultation); origine du financement: 100 % état; sauf indication contraire dans l'acte d'engagement, une avance est accordée au titulaire dont les modalités sont définies au 5-2 du CCAP — le pourcentage est fixé à 15 %.

Si le titulaire du marché ou son sous-traitant admis au paiement direct est une PME (petite et moyenne entreprise), le taux de l'avance est porté à 21 %; les prix sont révisés, pour partie, par application d'une formule représentative de l'évolution du coût des prestations et, pour partie, par ajustement des prix, suivants les modalités fixées aux articles 3-3.3 et 3-3.4 du CCAP; le délai global de paiement des avances, acomptes, soldes et indemnités est fixé à 30 jours. Le défaut de paiement dans le délais des 30 jours fait courir de plein droit, et sans autre formalité, des intérêts moratoires et l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement prévus aux articles L. 2192-12 à L. 2192-14 et R. 2192-31 à R. 2192-34 et R. 2192-36 du CCP, au bénéfice du titulaire et des sous-traitants payés directement; les modalités de règlement du marché sont conformes aux articles 11 et 12 du CCAG. Une retenue de garantie de 5 % est exercée sur les acomptes par le comptable assignataire des paiements.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Lyon, Palais des juridictions administratives

Postal address: 184 rue Duguesclin

Town: Lyon Cedex 3

Postal code: 69443

Country: France

E-mail: Grefte.ta-lyon@juradm.fr

Telephone: +33 487635000

Fax: +33 487635250

Internet address: <http://lyon.tribunal-administratif.fr>

VI.4.3. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures:

Les recours susceptibles d'être formés pour contester la passation du marché:

— référé précontractuel: depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat (article L. 551-1 du code de justice administrative);

— référé contractuel: 31 jours à compter de la date de publication de l'avis d'attribution du marché (article L. 551-13 à L. 551-23 et R. 551-7 à R. 551-10 du code de justice administrative);

— recours pour excès de pouvoir: dans un délai de deux mois à compter de la notification de la décision d'infructuosité (articles R. 421-1 à R. 421-3 du code de justice administrative);

— recours de plein contentieux: dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché. Ce tribunal peut être saisi par voie dématérialisée par le dépôt d'une requête sur le site www.telerecours.fr

VI.4.4. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Tribunal administratif de Lyon, Palais des juridictions administratives

Postal address: 184 rue Duguesclin

Town: Lyon Cedex 3

Postal code: 69443

Country: France

E-mail: Grefte.ta-lyon@juradm.fr

Telephone: +33 487635000

Fax: +33 487635250

Internet address: <http://lyon.tribunal-administratif.fr>

VI.5. Date of dispatch of this notice

16/07/2021